Centre de services scolaire de l'Estuaire
Québec

FORMULAIRE D'ACCÈS AUX SERVICES D'APPUI
PRIMAIRE-SECONDAIRE (8-9.07 A))

1. Identification

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance:

École : _____ Degré : _____ No de fiche : _____

Nom de l'enseignant : _____ Nom de la direction : _____

Année additionnelle : ☐Non ☐Oui Si oui, laquelle : _____

Réside avec : ☐ 2 parents ☐ Père ☐ Mère ☐ Garde partagée Autres : _____

2. Motifs de la demande et description de la problématique (8-9.07 B))

☐ Cette demande vise à accéder à des services pour soutenir des difficultés d'apprentissage persistantes.

☐ Cette demande vise à accéder à des services pour soutenir des difficultés comportementales et/ou de fonctionnement.

2.1 L'élève présente **des difficultés d'apprentissage** observées depuis _____

☐ En français lecture Résultat : _____ ☐ En mathématique raisonner Résultat : _____

☐ En français écriture Résultat : _____ ☐ En mathématique résoudre Résultat : _____

☐ En anglais Résultat : _____ ☐ En sciences Résultat : _____

☐ En univers social Résultat : _____

☐ Dans son organisation du travail ☐ Dans sa motivation ☐ Dans sa persévérance (à risque de décrochage)

2.2 L'élève présente **d'autres types de difficultés** observées depuis _____

Langagières (expressives et/ou de compréhension)
Précisez :

_____
_____
_____

Motrices (fine et/ou globale)
Précisez :

_____
_____
_____

2.3 L'élève présente **des difficultés de comportement et/ou de fonctionnement** observées depuis _____

Les comportements manifestés semblent davantage de l'ordre de (plus d'une case peut être cochée) :

☐ **Comportements extériorisés** (agressivité, opposition, crise de colère, provocation, transgression des consignes, impulsivité, conduite à risque, etc.)

☐ **Comportements intériorisés** (retrait social, anxiété, peur fréquente, tristesse, pleurs, somatisation (maux psychologiques exprimés par des maux physiques), dévalorisation, etc.)

☐ **Comportements liés à la régulation émotionnelle** (réactions disproportionnées, passage rapide de calme à crise, difficulté à se calmer seul, intolérance à la frustration, etc.)

☐ **Comportements liés aux habiletés sociales** (interagir difficilement, interrompre constamment, envahir l'espace des autres, difficulté à partager ou à attendre son tour, mauvaise lecture des intentions des autres, conflits fréquents avec les pairs, etc.)

☐ **Comportements d'évitement** (refus de travailler, procrastination, crise pour éviter une tâche, retards volontaires, absentéisme, dévalorisation, etc.)

☐ **Comportements liés à l'attention et l'impulsivité** (bouger constamment, couper la parole, difficulté à rester assis, oublis fréquents, se disperser facilement, parler constamment, etc.)

☐ **Comportements liés à d'autres besoins non comblés** (recherche excessive d'attention, opposition face à l'autorité, dépendance ou attachement excessif, comportements dérangeants à des moments précis, etc.)

Ces comportements sont également observés :

☐ Service de garde ☐ Surveillant d'élèves ☐ TES ☐ À la maison ☐ Autres enseignants ☐ Dans le transport

2.4 Les comportements manifestés semblent exprimer des besoins de soutien au niveau :

☐ de la gestion et/ou de la régulation des émotions	☐ de la tolérance à la frustration	☐ des compétences personnelles et sociales	☐ de l'estime de soi et/ou de la confiance en soi	☐ de l'expression des besoins
☐ du stress et/ou de l'anxiété	☐ de la concentration et/ou du contrôle	☐ de besoins de base non comblés (sécurité, fatigue, faim, etc,)	☐ de difficultés académiques et/ou de la peur de l'échec	☐ de la reconnaissance

3. Interventions déjà effectuées par l'enseignant (8-9.01 C) et 8-9.07 B))

3.1 Auprès de l'élève

☐ J'atteste avoir réalisé des interventions universelles auprès de mon groupe et plus spécifiques auprès de l'élève.

→ *Décrire les interventions réalisées à l'endroit prévu à cet effet et/ou joindre tout autre document pertinent les démontrant en se référant au tableau des interventions universelles ci-dessous.*

Interventions universelles

Au niveau des apprentissages	Au niveau du comportement et/ou du fonctionnement
• Flexibilité pédagogique • Mesures adaptives (morceler la tâche, 1/3 de temps, lecture à voix haute, outil d'aide, adaptation du matériel pédagogique, etc.) • Récupération • Tutorat • Autres	• Flexibilité dans l'organisation de la classe (coin calme, délimitation de l'espace, pauses, utilisation d'outils spéciaux, etc.) • Pratiques efficaces de gestion de classe (enseignement explicite et modélisation des comportements attendus, rappel des attentes, mise en place de routines, mises en place et enseignement des règles de conduite, renforcement positif, mise en place de contrat, etc.)

- Voici les interventions réalisées et la réponse de l'élève à ces dernières :

Interventions :	Mises en place pour combien de temps	Répond	Ne répond pas
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐

3.2 Auprès des parents

- Les parents ont été informés obligatoirement des difficultés rencontrées par leur enfant par les moyens suivants :
  ☐ Appel(s) téléphonique(s) ☐ Rencontre avec les parents
- Les parents partagent-ils la même vision de la situation. ☐ oui ☐ non

3.3 Au niveau de l'école et auprès d'intervenants externes

☐ Consultation des documents pertinents du dossier d'aide particulière (PI, PSII, autres)
☐ Échanges avec les ressources de l'école (autres enseignants, personnel de soutien, enseignant orthopédagogue, TES)
☐ Échanges avec enseignant-ressource
☐ Échanges avec la direction
☐ Échanges en équipe multidisciplinaire
☐ Échanges avec un ou des professionnels de l'école ou du CSS (orthopédagogue, orthophoniste, ergothérapeute, psychoéducateur, travailleur social, conseiller d'orientation, conseiller pédagogique)
☐ Échanges avec des intervenants externes

4. Services déjà mis en place pour l'élève ou l'enseignante

4.1 À l'école

☐ Orthopédagogie ☐ Orthophonie ☐ Psychologie ☐ Support au langage (TES)
☐ Enseignement ressource ☐ Conseil en orientation ☐ Ergothérapie ☐ Psychoéducation
☐ Travail social ☐ Support au comportement (TES, TTS, PEH) ☐ Conseillance pédagogique

4.2 À l'extérieur de l'école (si connu)

☐ Psychologie ☐ Pédiatrie ☐ Pédopsychiatrie ☐ Ergothérapie ☐ Orthophonie
☐ Travail social ☐ Psychoéducation ☐ Médecine ☐ Optométrie ☐ Audiologie
☐ Autres : ____

5. Services d'appui demandés

☐ Mise en place ou révision du plan d'intervention ☐ Psychoéducation ☐ Ergothérapie
☐ Orthopédagogie ☐ Orientation ☐ Orthophonie
☐ Enseignant-ressource ☐ Psychologie ☐ Référence externe (guichets spécifiques CISSSCN)
☐ Conseillance pédagogique ☐ Travail social
☐ Équipe multidisciplinaire ☐ Support au comportement ou fonctionnement (adaptation de matériel, TES, PEH)

Signature de l'enseignant : _____ Date : _____

* Si les mesures mises en place ne donnent pas de résultats attendus pour répondre aux besoins de l'élève, l'enseignant peut faire une demande de reconnaissance d'un élève avec des troubles du comportement ou d'un élève en difficulté d'apprentissage en demandant le formulaire de demande de déclenchement du processus de reconnaissance ou d'identification d'un EHDAA.

SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION

6. Décision de la direction transmise à l'enseignant
(dans les 10 jours ouvrables de la date de réception du formulaire (8-9.08 A))

Plan d'intervention

- ☐ Mise en place
- ☐ Révision

☐ Maintien des services en place

Précisez :

☐ Ajustement des services en place

Précisez :

☐ Nouveaux services accordés

Précisez :

☐ Convocation d'une étude de cas pour analyser la situation (équipe multidisciplinaire, comité RAI et/ou échange avec la coordonnatrice des services complémentaires des services éducatifs)

Précisez les professionnels qui seront impliqués :

☐ Refus des services demandés

Motifs du refus :

Signature de la direction : _____ **Date :** _____

☐ La direction remet une copie écrite de la décision à l'enseignante. (8-9.08 A))

Important : ce document doit-être déposé dans le dossier d'aide particulière de l'élève

En cas d'insatisfaction, l'enseignant peut, s'il le juge opportun, faire part par écrit de son insatisfaction au comité paritaire EHDAA. 8-9.08 B)

Adopté par le comité paritaire EHDAA le : 2026-05-20